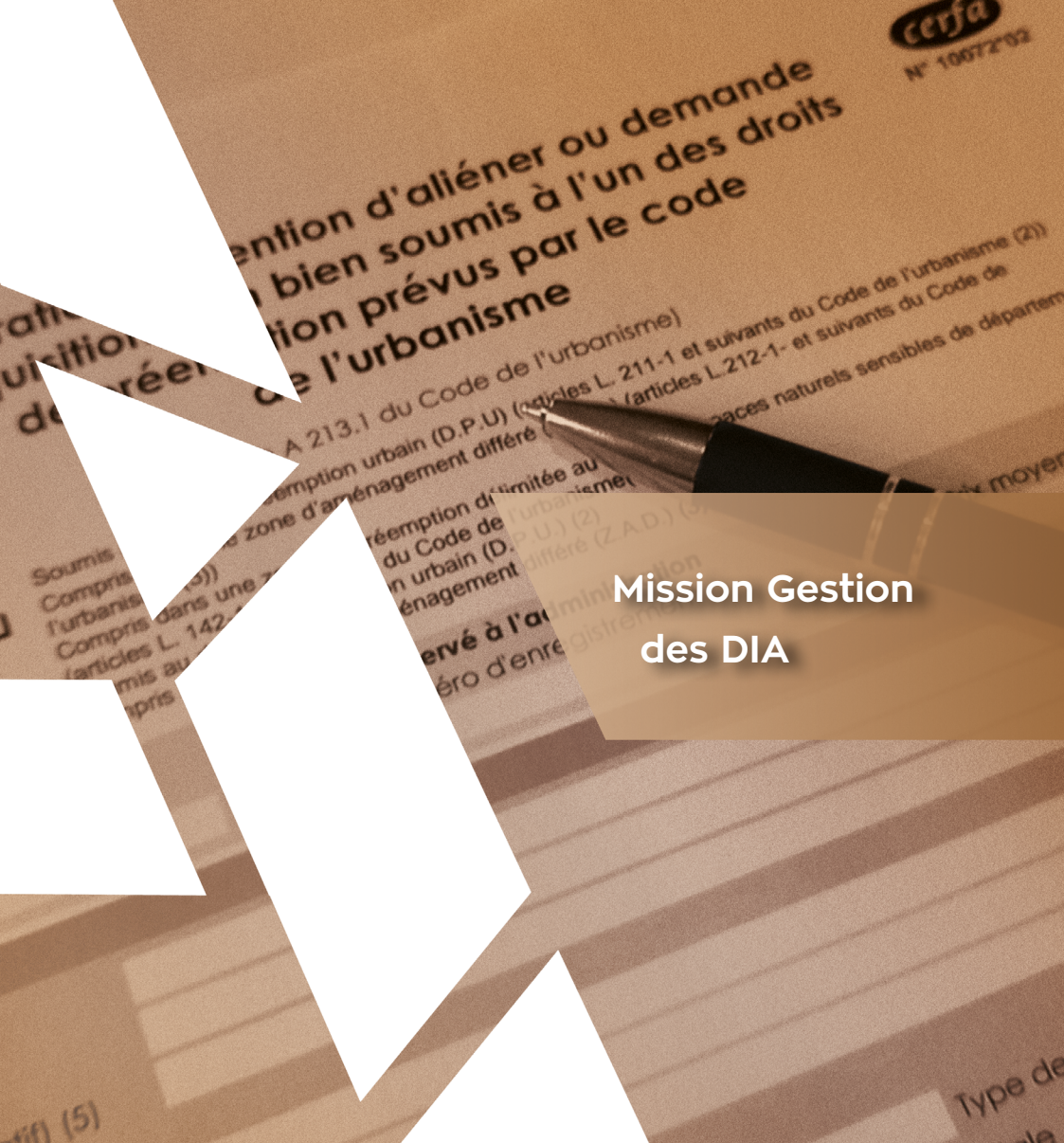




Mission Gestion des DIA



AGENCE
TERRITORIALE
D'INGÉNIERIE
PUBLIQUE

Mission « gestion des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) »

L'ATIP, en partenariat avec l'EPF d'Alsace, met à disposition de ses membres un logiciel de gestion des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) liées au droit de préemption urbain (DPU) en y associant quelques services complémentaires.

La mission proposée s'adresse aux communes et aux EPCI à fiscalité propre, compétents en droit de préemption urbain. Elle comprend :

- La mise à disposition du module DIA du logiciel Cart@DS de l'ATIP, et son portail de dépôt des demandes en ligne
- Les services associés :
 - La formation par l'ATIP et l'EPF d'Alsace
 - au cadre de l'exercice du droit de préemption urbain
 - à l'utilisation du logiciel pour la saisie et l'instruction des DIA
 - La mise à disposition de modèles d'actes et courriers
 - Une assistance technique aux utilisateurs de l'outil (hotline)
 - Des rapports et des possibilités d'extraction et de traitement des données de DIA intégrées dans le logiciel Cart@DS

Les + de l'ATIP

- Un coût modéré du logiciel Cart@DS, maintenu et géré par l'ATIP, grâce à des gains de mutualisation
- Une réponse à l'obligation des communes de proposer une solution de saisine par voie électronique (SVE)* pour les DIA
- La mise à jour des modèles par l'ATIP et l'EPF d'Alsace
- L'animation par l'ATIP et l'EPF d'Alsace d'un club utilisateurs de partage d'expériences et pratiques à destination des adhérents à la mission
- **Le partenariat avec l'EPF d'Alsace, qui délivre le conseil sur les questions liées au droit de préemption aux collectivités et les accompagne pour l'exercice du DPU notamment par délégation**



Comment en bénéficier ?

L'adhésion à la mission « gestion des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) » s'effectue via une convention conclue entre l'ATIP et la collectivité. Cette dernière doit au préalable prendre une délibération qui confie cette mission à l'ATIP.

Une contribution est demandée aux adhérents :

Pour une commune compétente en matière de DPU		
Forfait d'installation	612 €	
Tarif par an	102 €	
Pour un EPCI compétent en matière de DPU		
	Forfait d'installation	Tarif par an
Au titre l'EPCI lui-même	306 €	102 €
Au titre de chacune des communes	306 €	51 €
NB : la contribution totale pour l'EPCI est plafonnée aux montants suivants	4 080 €	1 020€

Pour toute information, M. Eric Soeder, responsable des Systèmes d'Information, ainsi que les responsables de territoire de l'ATIP se tiennent à votre disposition (voir la page contacts).

* portail de dépôt des demandes en ligne

Contactez nos équipes

HAGUENAU

3 Rue du Tournoi
67500 Haguenau

Marie-Paule Georgel

Responsable du territoire Nord

T. : 03 68 33 87 27

Secrétariat : **Elisabeth Bayen**

T. : 03 68 33 87 20

SAVERNE

1 route de Maennolsheim
67703 Saverne

Jean-Baptiste Alberico

Responsable du territoire Ouest

T. : 03 68 33 85 86

Secrétariat : **Valérie Hoffmann**

T. : 03 68 33 87 06

OBERNAI

53 rue de Sélestat
67210 Obernai

Paulette Albert

Responsable du territoire Sud

T. : 03 88 76 66 77

Secrétariat : **Florence Andelfinger**

T. : 03 68 33 85 80

ANTENNE ADS DE MOLSHEIM

8 rue Jacques Coulaux
67120 Molsheim

Nathalie Nouknaf

Responsable de l'antenne

Responsable PLUi et projets de territoire

T. : 03 68 33 85 86

Pour plus de renseignements

→ **contact@atip67.fr**

→ **www.atip67.fr**

STRASBOURG

Espace Vauban
3 rue Gustave Adolphe Hirn

67000 Strasbourg

Secrétariat : **Lydia Wolf**

T. : 03 88 76 67 03

→ *DIRECTION*

Florence Wiel

Directrice

T. : 03 88 76 63 63

→ *GESTION ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE*

Monique Oechsel

Directrice adjointe - Secrétaire Générale

T. : 03 88 76 65 63

→ *FORMATION*

Isabelle Werckmann

Responsable ressources métiers

T. : 03 88 76 67 78

Lucie Heiligenstein

Assistante de formations

T. : 03 88 76 67 78

→ *PAIES ET LISTES ÉLECTORALES*

Gildas Mignot

Responsable d'unité

T. : 03 88 76 64 50

→ *SYSTÈMES D'INFORMATION / MISSION DIA*

Eric Soeder

Responsable des systèmes d'information

T. : 03 88 76 62 14

→ *INFORMATION GÉOGRAPHIQUE*

Betty Desjardin

Référente Information Géographique

T. : 03 88 76 68 07

→ *CONFORMITÉ ET CONTRÔLE*

Cédric Wilt

Responsable d'unité

T. : 03 69 33 21 89